

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2008

AFFAIRES GÉNÉRALES

DÉCISION PRISE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL CONSENTIE À MONSIEUR LE MAIRE.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **APPROUVE** la décision suivante prise en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Décision n° 2008/59 du 06 Novembre 2008 Convention de formation par la voie de l'apprentissage.

CONVENTION D'ATTRIBUTION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME AU CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **ÉMET** un avis favorable au projet de convention sous réserve :

- du versement à la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq de la somme destinée à traiter l'érosion du cordon dunaire conformément à l'engagement pris par le CELRL,
- de la délivrance à la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, de l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) nécessaire à l'implantation des nouveaux ouvrages de défense contre la mer,
- de la conservation par la commune de OYE-PLAGE d'une zone de baignade balisée et surveillée au droit du lotissement « Les Escardines » pendant la saison estivale.

CRÉATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS.

Le Conseil Municipal, par **24 VOIX POUR** et **5 ABSTENTIONS**, **DÉCIDE** la création de 11 emplois d'agents recenseurs, non titulaires, à temps non complet pour la période du recensement de janvier-février 2009.

CRÉATION DU CONSEIL DES ANCIENS.

Le Conseil Municipal, par **26 VOIX POUR** et **3 ABSTENTIONS**, **DÉCIDE** de **CRÉER** le Conseil des Anciens, **APPROUVE** la charte proposée, **AUTORISE** Monsieur le Maire à nommer les 12 membres de ce Conseil.

JEUNESSE ET SPORTS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **DÉCIDE** le maintien et la création des actions en faveur de la jeunesse, **SOLLICITE** le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse auprès de la Caisse

d'Allocations Familiales de CALAIS, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse qui sera établi entre la Commune de OYE-PLAGE et la Caisse d'Allocations Familiales de CALAIS.

AFFAIRES FINANCIERES

GARANTIE D'EMPRUNTS SUR LES OPÉRATIONS LOCATIVES DE LA SA HLM LOGIS 62 DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DES PRÊTS.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'**UNANIMITÉ**, **ACCORDE** sa garantie pour le remboursement du prêt réaménagé contracté par la S.A. HLM LOGIS 62 auprès de la Caisse des dépôts et consignations, jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

ANNULATION DE TITRES : PRODUITS IRRÉCOUVRABLES.

Le Conseil Municipal, par **26 VOIX POUR** et **3 ABSTENTIONS**, **DÉCIDE** de statuer sur l'admission en non valeur des titres émis au cours des années 2004-2006 et 2007.

PAIEMENT DE L'INVESTISSEMENT 2009 AVANT APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2009 DE LA COMMUNE.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **AUTORISE** Monsieur le Maire, à effectuer les paiements des factures d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2009.

PAIEMENT DE L'INVESTISSEMENT 2009 AVANT APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF D'ASSAINISSEMENT (M49) de 2009.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les paiements des factures d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2009.

MISE EN PLACE DE TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE (T.P.E.).

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **AUTORISE** les 2 régies susvisées à percevoir leurs produits en règlement par carte bancaire en acceptant la prise en charge des « frais » y afférents, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents et conventions relatifs à ce mode de paiement.

ENCAISSEMENTS DES CHÈQUES EMPLOI SERVICE UNIVERSELS (C.E.S.U.).

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **ACCEPTE** le paiement par Chèques Emploi Service Universels (C. E. S. U.) pour la structure Accueil de Loisirs, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre de remboursement du Chèques Emploi Service Universels (C. E. S. U.).

MISE EN PLACE DE LA DÉMATÉRIALISATION.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **DÉCIDE** de la mise en place de la dématérialisation dans le cadre des relations ordonnateur, comptable et Cour Régionale des Comptes, **AUTORISE** Monsieur le Maire à passer et signer les conventions et accords locaux valant adhésion aux dispositions de la convention cadre nationale de dématérialisation.

TRAVAUX

DEMANDE DE SUBVENTION, AU TITRE DE LA DOTATION GLOBALE D'ÉQUIPEMENT, AU TITRE DE L'ANNÉE 2009, POUR LES TRAVAUX D'ISOLATION DES BÂTIMENTS DE L'ÉCOLE « LES NATICES ».

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **APPROUVE** les travaux d'isolation des façades des bâtiments de l'école maternelle « Les Natices », **DÉCIDE** de programmer le financement de ces travaux au Budget Communal de l'année 2009, financés par la ville, sous forme d'un emprunt et par une subvention de l'État, **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement, **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES DE LA RUE DU HASARD - TC 2.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **APPROUVE** les travaux d'effacement du réseau téléphonique de la rue du Hasard (Tranche Conditionnelle 2), **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec France Télécom une convention particulière pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques de France Télécom établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité.